

Communiqué de presse

Nanterre, le 25 mai 2023

SIGNATURE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DÉPARTEMENT / VILLE DE SAINT-CLOUD

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Éric Berdoati, Maire de Saint-Cloud, ont signé le 3^e contrat de Développement entre le Département et la Ville de Saint-Cloud. Ce contrat (2022-2024) matérialise un soutien financier à la commune de 5 000 450 €.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux communes, le Département apporte un appui financier régi par un partenariat contractuel couvrant une période triennale. Le contrat de Développement Département / Ville regroupe ainsi les subventions versées aux communes. Ce dispositif affirme le rôle de partenaire du Département auprès des communes tout en leur permettant d'engager des projets structurants avec une aide financière pérenne.

Le montant du soutien financier départemental pour la ville de Saint-Cloud s'élève à **5 000 450 €** et est réparti comme suit :

- **3 560 000 €** en investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Requalification du jardin des Gâtines	760 000 €
Réalisation d'une coulée verte rue Gounod – phase 1	435 000 €
Rénovation du complexe sportif des Tourneroches	1 080 000 €
Rénovation de cinq écoles élémentaires	365 000 €
Rénovation de la toiture de l'église Saint-Clodoald	550 000 €
Modernisation et extension du dispositif de vidéoprotection	370 000 €
Sous-total investissement	3 560 000 €

1 440 450 € en fonctionnement (en valeur de base)

SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
Etablissements municipaux d'accueil du jeune enfant	987 000 €
Relais d'assistantes maternelles / lieu d'accueil enfant-parent	165 000 €
Activités culturelles	192 000 €
Activités sportives	96 450 €
Sous-total fonctionnement	1 440 450 €

Il s'agit du troisième contrat de développement signé avec la ville de Saint-Cloud. Le montant en investissement de ce contrat est 27% plus élevé que celui signé pour la période 2019-2021 qui s'élevait alors à 2 800 000 €.

Depuis 2013, le Département met en œuvre des contrats de développement avec les 36 communes de son territoire afin de faire émerger et de soutenir des projets locaux. Au total, 123 contrats ont été approuvés avec les communes ce qui représente un montant de 768 millions d'€ (509 millions d'€ en investissement et 259 millions d'€ en fonctionnement). En comparaison de la période 2010-2012, les financements départementaux en investissement ont été quasiment multipliés par 6. Le montant des contrats en fonctionnement sera revalorisé chaque année en fonction de l'inflation.

CONTACT PRESSE

Célia DAHAN

01 47 29 35 78 / cdahan@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

